



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 065-216502260-20220919-2022059-DE



Séance du 19 septembre 2022 à 18h

-----

**2022/059**

**Présents :** Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Bruno CAZERES, Jean-Christophe MADELAINÉ, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Ingrid BOUTARFA, Caroline ECORCHON, Jean-Baptiste MARTINEZ, Régine TOSON, Stéphanie MARQUEZ, Dominique GAYE, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINÉ

**Absents :** Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA), Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE), Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE), Caroline ECORCHON (procuration pour Jean-Christophe MADELAINÉ), Laetitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 août 2022

**AVENANT ELECTRONIC SERVICES**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale la modification des travaux sur le réseau électrique de la maison des patrimoines liés à la modification du support d'éclairage de la salle (abandon de la poutre métallique mécano-soudée).

Cette modification a nécessité l'emploi de rails supports de spots à fixer en plafond par l'intermédiaire de câbles attachés à la charpente.

La plus-value de ces travaux est de 1878,06 € HT soit 2253,67 € TTC.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer l'avenant avec la société ELECTRONIC SERVICES pour un montant de 2253,67 € TTC.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le.....  
de la publication le.....  
IBOS, le.....  
Le Maire,

Le Maire,

Denis FEGNE

Denis FEGNE

